Image not found or type unknown

Aide juridictionnelle ou pas ?

Par **nelly16**, le **05/07/2016** à **07:36**

bonjour à tous !
j'ai entamé une procédure de divorce en septembre 2015, ma situation financière a changé depuis car j'ai perdu mon emploi en mars 2016, mon avocat me dit que j'aurais pu bénéficier d'une aide juridictionnelle mais que j'avais des revenus lors du dépôt de la requête en divorce donc c'est trop tard ... est-ce normal ? merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés